

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 21 (1994)
Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avez-vous une idée novatrice?



Gagnez

100 000 francs

pour démarrer.

Les idées novatrices et les inventions convaincantes ne suffisent pas; encore faut-il avoir assez d'argent pour les réaliser.

Depuis 1989, la Fondation W. A. de Vigier mène une promotion économique active en accordant à des *pionniers et inventeurs* (homme et femme) un capital de départ de 100 000 francs

pour soutenir des projets très prometteurs dans le secteur des services ou de la production. Cette somme est destinée à permettre la création d'une société anonyme qui devra, d'une part, développer le projet primé jusqu'à son lancement sur le marché et, d'autre part, le commercialiser. Au cours des six dernières années,

la Fondation W. A. de Vigier a ainsi versé à *fonds perdu* 1,5 million de francs. Les candidatures pour l'attribution des dons de la Fondation en 1995 sont acceptées dès maintenant. La documentation de candidature peut être obtenue contre envoi du coupon ci-dessous.



FONDATION W. A. DE VIGIER
Aide aux jeunes entrepreneurs suisses

Veuillez m'envoyer s.v.p. votre documentation de candidature complète.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA / Localité _____

M

Coupon à adresser à: Fondation W. A. de Vigier,
Banque Populaire Suisse, M. Jean-Claude Strebel,
Case postale 1047, 4502 Soleure, Téléphone 065 245 245.